

Château de Montaigu (le)

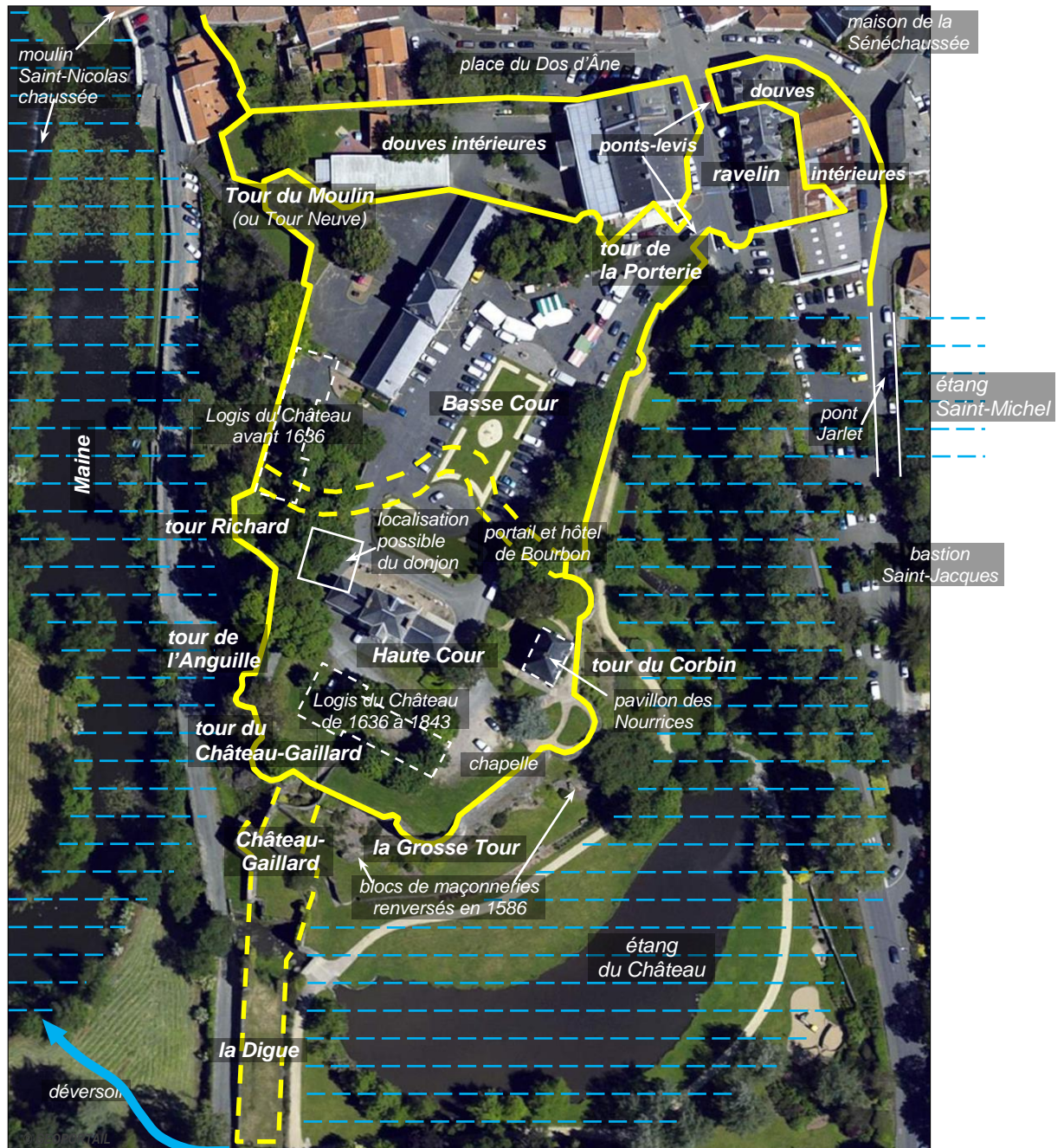
Type de site : fortification

Précisions de localisation géographique :

Le "Château" (de Montaigu) est situé au centre de la commune, sur la rive droite de la Maine.

Cadastre Napoléonien (1814) : A 279, 287, 292

Cadastre Moderne (2010) : Section AH



le "Château de Montaigu" dans sa configuration générale de la fin du XV^e siècle.
(environ 230 x 290 m, © GEOPORTAIL)

Histoire et archéologie

Le "Château de Montaigu" s'étend sur environ 1,5 ha (100 x 150 m). Créé autour de l'an 1000

pour des nécessités de sécurité, il est à l'origine de la ville de Montaigu¹. Il est édifié sur un site

"d'éperon barré" typique, constitué naturellement par la vallée de [la Maine](#) et par le vallon de [l'Asson](#). Depuis son origine, il a été séparé de la future Vieille Ville par une grande douve, dite "[douves intérieures](#)", qui serait à remettre en valeur mais dont le comblement est activement poursuivi aujourd'hui.

L'examen de ses restes et des comparaisons avec les châteaux voisins de Clisson et de Tiffauges, permettent d'éclairer sa conception et son évolution architecturale. Sa mission défensive implique que le creusement des "[douves intérieures](#)", ainsi que la construction de chaussées (celle du "[moulin Saint-Nicolas](#)" sur [la Maine](#), et celle de "[l'étang du Château](#)" sur [l'Asson](#)) ont dû être précoces². Le renforcement des défenses de Montaigu par Louis XI, après 1476, n'a pas dû fondamentalement en modifier la structure globale¹.

Son plan général, les appareillages de maçonnerie, les différences de niveau, font apparaître, comme à Clisson, deux ensembles : une "*haute cour*", au sud, et une "*basse cour*", au nord. Un pont-levis franchissait le fossé, aujourd'hui disparu, qui les séparait. Deux autres ponts-levis successifs, séparés par un ravelin (ouvrage avancé) intermédiaire, faisaient communiquer à son nord-est le Château avec la ville.

Il comportait un donjon carré et couvert d'ardoises, situé au niveau de l'aile ouest de la mairie actuelle, et ses différentes tours étaient : à l'entrée, la "[tour de la Porterie](#)", masquée aujourd'hui par l'ancienne salle des fêtes ; la "[tour du Moulin](#)" (ou "*tour Neuve*") située à l'angle nord-ouest, près de [la Maine](#) ; puis, le long de cette rivière, la "[tour Richard](#)" proche du donjon, la "[tour de l'Anguille](#)", et la tour du "[Château-Gaillard](#)" qui dominait l'ouvrage du même nom destiné à protéger et contrôler "[la digue](#)" formant "[l'étang du Château](#)" ; la "[Grosse Tour](#)" face au sud ; et enfin, au-delà de la chapelle-collégiale, la "[tour du Corbin](#)" puis le "[portail de Bourbon](#)",

au-dessus du fossé séparant les deux cours.

Par comparaison avec le château voisin de Tiffauges, on peut estimer que les tours et murailles du "[Château de Montaigu](#)" devaient dominer de 12 à 15 mètres les terrains environnants.

En 1580, le Château venait de subir plusieurs sièges causés par les guerres de Religion et était globalement intact. Il était périodiquement occupé par les huguenots, ce qui constituait un danger majeur pour la ville de Nantes, tenante de la Ligue. Aussi, le 26 novembre de cette année-là, à la paix du Fleix terminant la septième guerres de Religion, cette ville demanda et obtint qu'il fût démantelé. Ce qui fut réalisé six ans plus tard, et constaté par un procès-verbal, rédigé le 21 novembre 1586³, donnant une description de ce qu'avait pu être le Château à la toute fin du Moyen Age.

Que ce soit avant ou après le démantèlement de 1586, de nombreuses constructions se sont succédé à l'intérieur du Château au long de son histoire, en particulier autour de la haute cour⁴. Ce qu'il en restait fut détruit par [Armand Trastour](#), maire de Montaigu, au milieu du XIX^e siècle. En 1837, il fit abattre une partie des murailles pour créer un chemin le long de [la Maine](#) puis, après 1843, il fit table rase des constructions qui subsistaient, à l'exception du "[pavillon des nourrices](#)" et des structures enterrées ; en 1856-1857, il fit combler une partie importante des "[douves intérieures](#)" séparant le Château de la Ville, et fit disparaître le ravelin qui en protégeait jusqu'alors l'entrée⁵.

En 1951, le maire de Montaigu, [Georges Laronge](#), fit inscrire les restes du Château, de [ses remparts](#) et de ses douves à l'Inventaire des Sites, afin de les sauvegarder et de permettre leur mise en valeur. Et en 1953 ils furent l'objet de la création d'une "*zone de protection*"⁶.

Le 7 juin 2011, le "[Château de Montaigu](#)" a été inscrit aux Monuments historiques.

Mentions

A la fin du XIX^e siècle, [Charles Dugast-Mati-feux](#) a été à l'origine d'un plan reconstituant le

"[Château de Montaigu](#)" qui, bien qu'incohérent sur de nombreux points, est toujours en usage.

Sources ou Références

¹ Mignen (Gustave), [l'Ancien Montaigu](#), conférence donnée le 13 mars 1910 à Montaigu.

² Relevés sur le terrain en 2012.

³ Goué (Alain de), [le Démantèlement de Montaigu \(1581, 1586, 1588\)](#), 1910.

⁴ Dubuisson-Aubenay (Nicolas), "[Itinéraires de Bretagne en 1636](#)", 1^{re} édition in *Archives de Bretagne*, 1902, p. 167-168.

⁵ Bonetti (Philippe) et David (Abel), *Montaigu, parcours historiques*, 1998, p. 30-41.

⁶ Enquête en 2012 auprès du [Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée](#) (Monuments historiques).